



L'éducation des populations scolaires des communautés autochtones du Québec en 2021

PORTRAIT STATISTIQUE

Coordination et rédaction

Direction des indicateurs et des statistiques
Direction générale de la valorisation de l'information
Secteur du numérique et de l'information

Collaboration

Direction des relations avec les Premières Nations et les Inuit et de la nordicité
Secteur de la diversité, des relations extérieures, des anglophones et des Autochtones

Renseignements généraux

Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 27e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 643-7095
Ligne sans frais : 1 866 747-6626

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

ISBN 978-2-550-98242-5 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

24-105-03-w1

Table des matières

Introduction	1
1 Caractéristiques de la population autochtone du Québec	1
1.1 Mise en contexte	1
1.2 Répartition géographique.....	2
1.3 Situation linguistique	2
1.4 Données sur la population	3
1.5 Données par groupes d'âge	5
2 Population scolaire autochtone du Québec	5
2.1 L'organisation scolaire	5
2.2 Les jeunes Autochtones au Québec.....	7
2.3 La fréquentation scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire	8
3 Prévisions liées à l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire	8
4 Développement de la formation générale des adultes.....	10
5 Développement de la formation professionnelle	14
6 Cheminement et réussite scolaires	16
6.1 Le cheminement scolaire et les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq : écart observé par rapport à l'âge modal	16
6.2 L'ensemble des sorties sans diplôme ni qualification	21
6.3 L'obtention d'un diplôme après sept années d'études pour la Commission scolaire crie	22
7 Personnel enseignant des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq ainsi que de l'école des Naskapis	24
7.1 La langue maternelle du personnel enseignant	24
7.2 L'âge du personnel enseignant.....	25
7.3 Le nombre d'années d'expérience du personnel enseignant	25
7.4 Le nombre d'années de scolarité du personnel enseignant	26
Limites	27
Conclusion	28
Annexe 1 Population autochtone du Québec, par nations et par communautés, au 31 décembre 2021.....	40
Annexe 2 Population autochtone du Québec, par groupes d'âge, au 31 décembre 2021.....	42
Annexe 3 Carte des communautés autochtones du Québec	43
Bibliographie	45

Introduction

Le présent bulletin trace un portrait général de la population scolaire autochtone¹ du Québec. Il fait suite au bulletin statistique portant sur le même sujet et publié en janvier 2021². Ce portrait répond au besoin de vulgarisation des données des communautés autochtones.

1 Caractéristiques de la population autochtone du Québec

1.1 Mise en contexte

Au Québec, la population autochtone est répartie entre 11 nations, qui incluent les Premières Nations¹ et les Inuit. Alors que les Inuit forment une seule nation au Québec, les membres des Premières Nations sont regroupés en 10 nations distinctes : les Abénakis, les Algonquins-Anishinabeg, les Atikamekw, les Cris-Eeyou, les Hurons-Wendats, les Innus, les Malécites-Wolastoqiyik, les Micmacs/Mi'gmaq, les Mohawks-Kanien:keha'kà et les Naskapis.

Les Premières Nations se distinguent des Inuit en vertu de la *Loi constitutionnelle de 1867* et de la première version de la *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876 (L.R.C. [1985], ch. I-5). Selon ces lois, un « Indien » est une personne inscrite à ce titre dans le Registre des Indiens ou qui a le droit de l'être. Ce registre distingue les « Indiens inscrits » qui sont membres d'une « bande indienne » et qui peuvent résider dans une réserve, dans un établissement indien ou sur une terre de la Couronne, des « Indiens non inscrits », qui ne sont pas enregistrés. Le gouvernement fédéral est responsable de ces membres lorsqu'ils résident dans une communauté³.

Le gouvernement du Québec reconnaît que les membres des Premières Nations et les Inuit ne sont pas seulement des citoyens québécois à part entière, mais qu'ils constituent également des nations aux sens sociologique et politique du terme⁴.

Les Inuit n'ont jamais été assujettis à la *Loi sur les Indiens*. Au Québec, depuis la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), ils relèvent de la compétence de la province. Les autres signataires de la CBJNQ, soit les Cris, de même que les signataires de la Convention du Nord-Est québécois (CNEQ), les Naskapis, font également partie du réseau public québécois. Ces conventions prévoient, pour ces nations, des pouvoirs distincts en éducation, dont la gestion de l'enseignement sur leur territoire et le choix des programmes d'enseignement qui conviennent aux populations qui y habitent.

¹ Au Québec, le terme « Autochtones » désigne les membres des Premières Nations et les Inuit.

² http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/com1-6-Bulletin_Statistiques.pdf

³ L'emploi des termes « Indiens », « réserve » et « membres d'une bande indienne » est désuet, sauf dans un contexte juridique. On leur préfère « Premières Nations », « communauté » et « membres d'une première nation ».

⁴ Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022, Gouvernement du Québec, 2017.

1.2 Répartition géographique

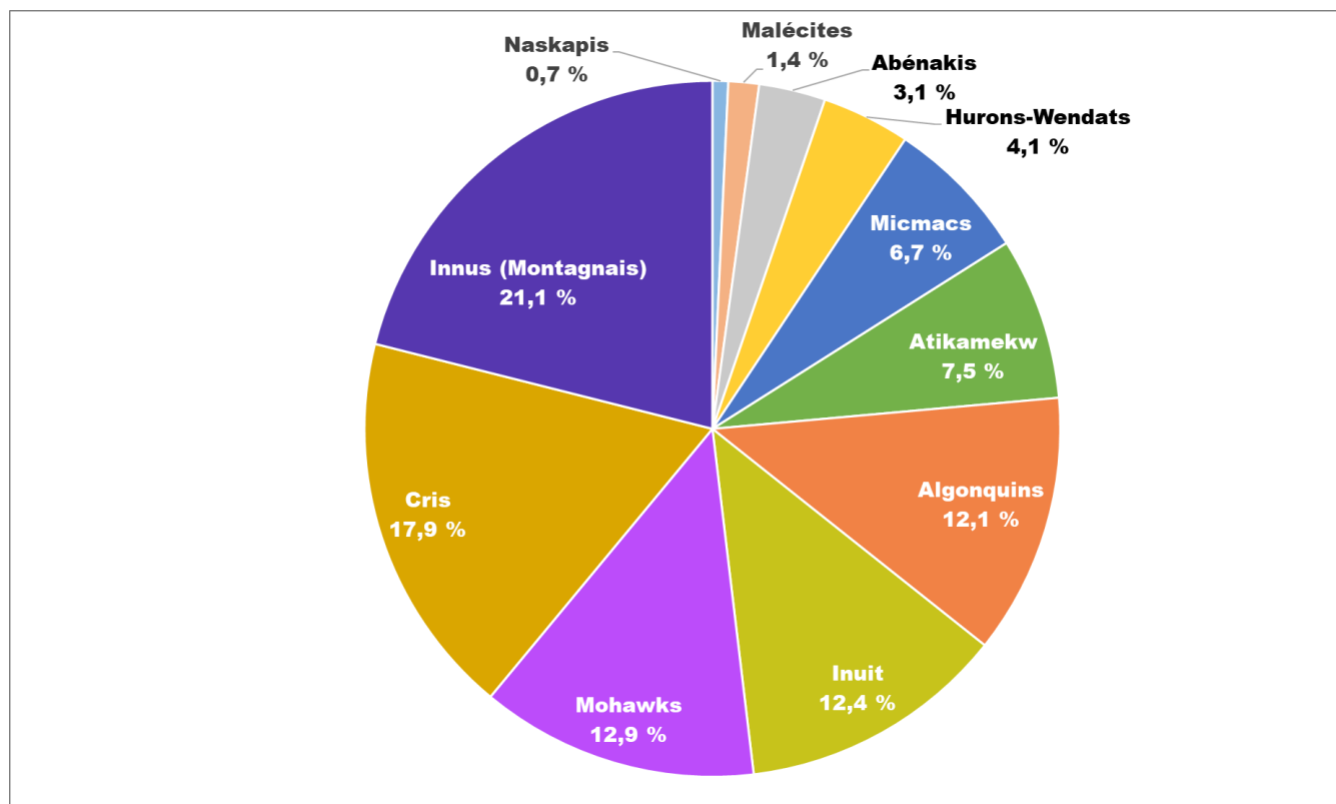
La population autochtone se répartit sur tout le territoire québécois, depuis le Nunavik jusqu'à la vallée du Saint-Laurent et sur les rives du golfe du Saint-Laurent. La carte présentée à l'annexe 3 situe chacune de ses communautés sur l'ensemble du territoire. Encore aujourd'hui, plusieurs villages et communautés sont difficilement accessibles sauf par train, bateau, avion ou hydravion.

À cette dispersion géographique s'ajoutent des réalités très différentes selon les nations (voir le graphique 1). Par exemple, en 2021, les Innus représentaient 21,1 % des Autochtones de la province, soit 23 001 personnes. Parallèlement, les Naskapis regroupaient 0,7 % des Autochtones au Québec, soit 797 personnes (voir l'annexe 1). Les réalités sont donc diversifiées et il peut s'avérer difficile de comparer les données entre elles.

1.3 Situation linguistique

Les langues autochtones sont assez vivantes au Québec. Par exemple, en 2021, le Québec par rapport aux autres provinces comptait le plus grand nombre de membres des Premières Nations qui parlent une langue autochtone. Cependant, on enregistrait la même année une baisse de 4,7 % de ces membres qui pouvaient parler une langue autochtone au Québec par rapport à 2016. La situation diffère grandement d'une langue à l'autre. La plupart des Premières Nations ont mis en place des initiatives pour la revitalisation de leurs langues. Beaucoup de langues autochtones sont enseignées dans le contexte scolaire. Selon Statistique Canada, en 2021, plus de la moitié des membres des Premières Nations pouvant parler une langue autochtone parlaient une langue crie, suivie de l'innu et de l'atikamekw. Mis à part la langue atikamekw, toutes les langues autochtones au Québec ont connu une baisse en 2021 par rapport à 2016⁵.

⁵ Les données utilisées dans le cadre de cette analyse proviennent du Recensement de la population de Statistique Canada pour l'année 2021.

Graphique 1 Population autochtone du Québec, par nations (%), au 31 décembre 2021

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, 31 décembre 2021 ; Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), Registre des Indiens, 31 décembre 2021.

Note : Les données sur la population autochtone utilisées dans ce document proviennent principalement du Registre des Indiens⁶, qui inclut la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuit proviennent des registres des bénéficiaires autochtones du MSSS⁷.

1.4 Données sur la population

En 2021, les Autochtones représentaient environ 1,3 % de la population québécoise. Cependant, ce groupe affichait un taux de croissance nettement supérieur à celui de l'ensemble du Québec.

De 2012 à 2021, la population autochtone⁸ a augmenté de 18,5 % contre 6,7 % pour l'ensemble du Québec. C'est chez les Premières Nations que l'augmentation a été la plus importante avec 18,6 % comparativement à 17,2 % pour la population inuit. Il est à noter que le taux de croissance a été plus élevé chez les membres des Premières Nations qui ne demeurent pas dans une communauté que chez

⁸ Les données sur la population autochtone utilisées dans ce document proviennent principalement du Registre des Indiens, qui inclut la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuit proviennent des registres des bénéficiaires autochtones du MSSS.

⁸ Les données sur la population autochtone utilisées dans ce document proviennent principalement du Registre des Indiens, qui inclut la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuit proviennent des registres des bénéficiaires autochtones du MSSS.

⁸ Les données sur la population autochtone utilisées dans ce document proviennent principalement du Registre des Indiens, qui inclut la population des nations crie et naskapie. Les données sur la population inuit proviennent des registres des bénéficiaires autochtones du MSSS.

⁶ Les données des Registres des bénéficiaires autochtones ne représentent pas une recension exhaustive de la nation inuit. Après 10 ans, une personne qui habite en dehors des territoires conventionnés ne figure plus à ces Registres, sauf si elle est toujours aux études ou si elle travaille pour une communauté ou une organisation inuit. Cette situation est réversible à la condition que cette personne revienne vivre sur l'un de ces territoires. ⁷ Ces registres sont issus de la CBJNQ et de la CNEQ.

les résidents des communautés, soit 38,5% comparativement à 8,9%. La situation est semblable pour la population inuit, soit 27,4% pour les non-résidents comparativement à 16,5% pour les résidents.

Toutefois, les membres des Premières Nations qui résident dans une communauté représentaient 61,7 % de la population inscrite en 2021, tandis que, chez les Inuits, la proportion de ceux qui demeurent dans une communauté s'élevait à 93,0%. On observe aussi une diminution de la proportion des Autochtones qui résident dans une communauté : elle est passée de 70,5% en 2012 à 65,6% en 2021. Cette constatation peut s'expliquer par la surpopulation dans les communautés et la difficulté d'accroissement territorial.

Tableau 1 Nombre de personnes et taux de croissance de la population autochtone du Québec, selon le lieu de résidence, et dans l'ensemble du Québec, de 2012 à 2021

	2012 N	2017 N	2018 N	2019 N	2020 N	2021 N	De 2012 à 2021 Variation (%)
Inuit¹	11 569	12 737	12 987	13 312	13 424	13 555	17,2
Résidents	10 829	11 761	11 988	12 237	12 426	12 612	16,5
Non-résidents	740	976	999	1 075	998	943	27,4
Premières Nations	80 785	88 967	89 724	91 293	92 762	95 840	18,6
Résidents*	54 270	58 030	58 330	58 903	59 005	59 119	8,9
Non-résidents*	26 515	30 937	31 394	32 390	33 757	36 721	38,5
Total – autochtones	92 354	101 704	102 711	104 605	106 186	109 395	18,5
Résidents	65 099	69 791	70 318	71 140	71 431	71 731	10,2
Non-résidents	27 255	31 913	32 393	33 465	34 755	37 664	38,2
Ensemble du Québec²	8 061 101	8 302 063	8 401 738	8 503 483	8 576 595	8 602 335	6,7

Sources : MSSS, Registre des Autochtones, peuple inuit, au 31 décembre de chaque année; RCAANC, Registre des Indiens au 31 décembre de chaque année; Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

Par conséquent, en plus de s'accroître rapidement, la population autochtone du Québec se concentre surtout dans les communautés ou sur les terres de la Couronne. Cette situation se distingue de celle observée dans le reste du Canada. Ainsi, comparativement aux autres provinces et aux territoires du Canada, le Québec affiche la deuxième proportion la plus élevée de membres des Premières Nations inscrits qui résident dans une communauté ou sur une terre de la Couronne. La proportion est de 49,9 % au Canada, alors qu'elle est de 61,7 % au Québec. En 2021, la province regroupait 9,2 % de la population inscrite au Canada (voir le tableau 2).

Tableau 2 Population indienne inscrite au Canada et par province, au 31 décembre 2021

	Population indienne inscrite		Population indienne inscrite qui réside dans les réserves et sur les territoires		Population indienne inscrite qui réside hors des réserves et des territoires	
	N	%	N	%	N	%
Canada	1 040 319	100,0	519 000	49,9	521 319	50,1
Ontario	226 730	21,8	99 302	43,8	127 428	56,2
Manitoba	166 031	16,0	94 985	57,2	71 046	42,8
Saskatchewan	166 681	16,0	79 916	47,9	86 765	52,1
Colombie-Britannique	152 774	14,7	63 084	41,3	89 690	58,7
Alberta	134 827	13,0	80 399	59,6	54 428	40,4
Québec	95 840	9,2	59 119	61,7	36 721	38,3
Atlantique	67 799	6,5	25 454	37,5	42 345	62,5
Territoires du Nord-Ouest	19 895	1,9	12 804	64,4	7 091	35,6
Yukon	9 742	0,9	3 937	40,4	5 805	59,6

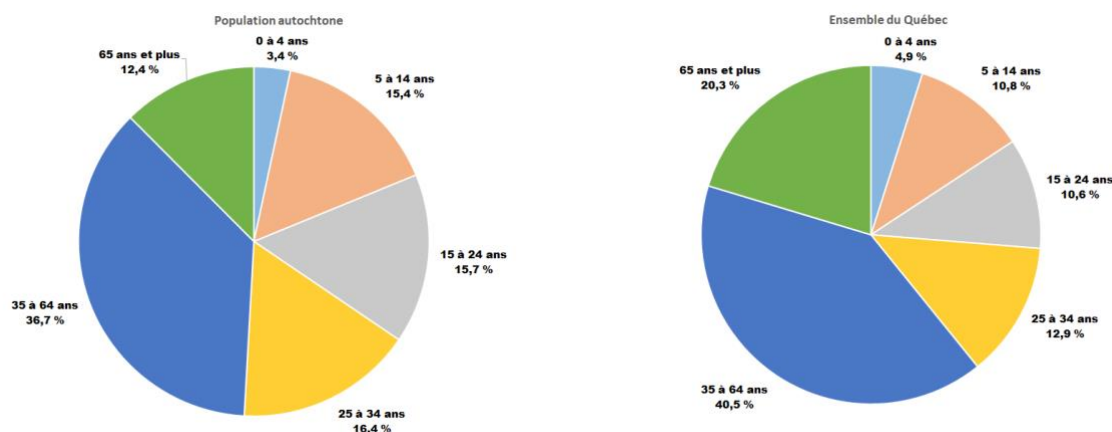
Source : RCAANC, Registre des Indiens, 31 décembre 2021.

1.5 Données par groupe d'âge

La population autochtone présente une structure par âge nettement plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En 2021, 18,8 % de la population autochtone avait moins de 15 ans, alors que la proportion de personnes de ce groupe d'âge était de 15,7 % pour l'ensemble du Québec (voir le graphique 2).

Au sein de la population autochtone, on constate également des différences entre les groupes (voir l'annexe 2). Le taux de jeunes de moins de 15 ans se situe à 30,7 % dans la population inuit et à 22,3 % chez les membres des Premières Nations résidant dans une communauté. Du côté des non-résidents, la proportion de jeunes de moins de 15 ans est inférieure à celle de l'ensemble du Québec avec 11,2 % comparativement à 15,8 % pour l'ensemble du Québec).

Graphique 2 Population autochtone et ensemble du Québec, par groupe d'âge (%), au 31 décembre 2021



Sources : MSSS, Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, 31 décembre 2021. RCAANC, Registre des Indiens, 31 décembre 2021; Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet 2021.

2 Population scolaire autochtone du Québec

2.1 L'organisation scolaire

Jusqu'en 1978, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien construisait et administrait les écoles dans les communautés et sur les territoires autochtones. Au Québec, on comptait une trentaine d'écoles réparties dans les différentes communautés. Les élèves du secondaire et de l'enseignement postsecondaire s'inscrivaient dans le réseau public québécois.

Depuis, la CBJNQ et la CNEQ ont été signées respectivement en 1975 et en 1978 avec les Inuit, les Cris et les Naskapis. Ces conventions prévoyaient notamment des pouvoirs distincts pour ces trois nations, qui pouvaient désormais gérer l'enseignement sur leur territoire et choisir les programmes d'enseignement qui conviennent aux populations qui y habitent. De ces conventions découle la création de la Commission scolaire crie pour les communautés du territoire cri Eeyou Istchee, de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq pour les résidents du Nunavik et du Comité naskapi de l'éducation (Naskapi Skudinatuun Kamamowiitonanooch). Ce dernier supervise l'École des Naskapis, qui regroupe la Jimmy

Sandy Memorial School pour le secteur de la formation générale des jeunes de Kawawachikamach et le James Chescappio Memorial Learning Centre pour l'éducation des adultes. Ces organisations non ethniques accueillent des élèves autochtones et non autochtones qui habitent les communautés qu'elles servent. La compétence des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq couvre l'enseignement primaire et secondaire de même que l'éducation des adultes. Les Cris et les Inuit ont le pouvoir de conclure des ententes avec des établissements d'enseignement postsecondaire. Du côté des Naskapis, le Comité naskapi de l'éducation est responsable de gérer l'enseignement offert aux bénéficiaires de la CNEQ, autant au primaire et au secondaire qu'à la formation générale des adultes.

En vertu de ces conventions, le gouvernement fédéral est responsable de 75 % des coûts de fonctionnement et d'investissement pour la Commission scolaire crie et l'École des Naskapis, tandis que le gouvernement provincial se charge des 25 % restants. En ce qui concerne la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, ces proportions sont inversées. Par ailleurs, l'École des Naskapis est administrée par la communauté, mais elle est rattachée administrativement à la Commission scolaire Central Québec.

Dans le cas des autres nations, le gouvernement fédéral, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, finance l'éducation par l'entremise des conseils de bande. Les sommes consenties sont calculées selon des formules de financement et versées en vertu d'ententes avec les communautés qui gèrent l'ensemble de leurs services, dont les services éducatifs relatifs à l'enseignement primaire et secondaire sur leur territoire⁹. Chacune des communautés est responsable de tous les volets éducatifs, de la construction des écoles jusqu'au recrutement des enseignants en passant par le contenu des programmes d'enseignement. Certaines des Premières Nations se sont regroupées pour partager des services au sein d'organisations telles que le Conseil en éducation des Premières Nations et l'Institut Tshakapesh. Les services offerts diffèrent d'une organisation à l'autre et l'adhésion à ces structures est volontaire.

En fonction des pouvoirs qui leur sont confiés, les organisations scolaires des Premières Nations et des Inuit sont responsables des programmes qu'elles souhaitent offrir dans leurs écoles. La plupart des écoles ont donc intégré des cours de langue autochtone et adapté d'autres cours à leur culture¹⁰. Selon la vitalité de leurs langues autochtones, une partie de la formation est offerte dans ces écoles, par exemple dans les communautés atikamekw, crie, naskapie et inuit ainsi que dans certaines communautés innues. Des écoles dans des communautés non conventionnées suivent le Programme de formation de l'école québécoise et offrent des cours de langue et de culture supplémentaires à l'ensemble des classes.

Pour ce qui est de la formation générale des adultes, elle relève des compétences de la province. Dans certaines communautés non conventionnées, des services sont offerts par le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (CDFM) et les centres régionaux d'éducation des adultes (CREA), dont plusieurs sont regroupés sous le Conseil scolaire des Premières Nations en

⁹ *Nouvelle politique et approche de financement pour l'éducation des Premières Nations de la maternelle au secondaire*, Services aux Autochtones Canada, avril 2019. <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2019/01/nouvelle-politique-et-approche-de-financement-pour-leducation-des-premieres-nations-de-la-maternelle-au-secondaire.html>.

¹⁰ Sources : <https://www.atikamekwsiipi.com/fr/services/services-educatifs-linguistiques-et-culturels/materiel-pedagogique>; <https://pikogan.com/page/1024702>; <https://www.mashteuiatsh.ca/membre-de-la-communaute/ecoles.html>

éducation des adultes. Ces derniers font partie du réseau public québécois bien qu'ils offrent des services dans les communautés. Un portrait de ces centres sera présenté à la section 4.

Il est important de mentionner que ce ne sont pas toutes les communautés qui ont des écoles primaires ou secondaires sur leur territoire. Pour les Autochtones non inscrits, ceux qui vivent en dehors des communautés et ceux qui ne bénéficient pas de la présence d'écoles sur leur territoire, la scolarisation se fait dans le système d'éducation scolaire québécois, où il est difficile, voire impossible, de les distinguer des autres élèves, car les élèves autochtones ne sont pas désignés comme tels.

En ce qui a trait à la formation professionnelle, certains programmes sont donnés dans quelques communautés criées et inuit. Dans les communautés non conventionnées, de la formation professionnelle peut être offerte en collaboration avec des centres de services scolaires ou des commissions scolaires.

Les données scolaires utilisées dans le présent bulletin proviennent de deux sources : le ministère de l'Éducation (MEQ) pour les Autochtones des nations conventionnées (Cris, Naskapis et Inuit) et Services aux Autochtones Canada¹¹ pour les autres nations autochtones. Les données en provenance de Services aux Autochtones Canada précisent le « nombre d'étudiants habitant sur réserve financés par Services aux Autochtones Canada » par type d'établissement fréquenté et ne sont plus disponibles depuis 2018-2019. L'information accessible au MEQ sur la population scolaire autochtone se rapporte essentiellement aux personnes vivant dans les communautés conventionnées. Aucune information n'est disponible sur la situation des Autochtones vivant en dehors de ces territoires, sauf dans la déclaration relative à la langue maternelle lors de l'inscription. Les données sont donc fragmentaires et ne sont pas diffusées. De plus, l'information recueillie par le MEQ ne comporte aucune question relative à l'origine ethnique qui permettrait de reconnaître ces personnes comme étant des Autochtones.

2.2 Les jeunes Autochtones au Québec

La forte croissance de la population autochtone au Québec se traduit par la répartition de ses groupes d'âge. En 2021, la jeune population autochtone au Québec était composée de 37 751 personnes de 0 à 24 ans. Ce nombre représentait 1,7 % de la jeune population du Québec (voir le tableau 3). De plus, cette tranche d'âge constituait 34,5 % de l'ensemble de la population autochtone en 2021, alors que la proportion pour ce même groupe d'âge n'était que de 26,3 % dans l'ensemble de la population québécoise.

Tableau 3 Jeune population autochtone au Québec, de 0 à 24 ans, 2021

¹¹ Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).

Groupe d'âge	Population autochtone			Population pour l'ensemble du Québec N
	Population inuit N	Population des Premières Nations N	Total – population autochtone N	
De 0 à 4 ans	1 045	2 624	3 669	422 067
De 5 à 9 ans	1 588	6 204	7 792	463 612
De 10 à 14 ans	1 487	7 603	9 090	465 639
De 15 à 19 ans	1 283	7 349	8 632	424 951
De 20 à 24 ans	1 252	7 316	8 568	485 142
Total	6 655	31 096	37 751	2 261 411

Sources : MSSS, Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, 31 décembre 2021. RCAANC, Registre des Indiens, 31 décembre 2021; Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet 2021.

2.3 La fréquentation scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire

En 2021-2022, la grande majorité des élèves reconnus comme des Autochtones (89,2 %) fréquentaient une école située dans une communauté. Les données du tableau 4 montrent que cette proportion atteignait 95,7 % au préscolaire et 92,5 % au primaire pour s'établir à 83,0 % au secondaire.

La fréquentation scolaire en dehors des communautés autochtones a diminué de 0,9 point de pourcentage de 2012-2013 à 2021-2022, passant de 11,7 % à 10,8 %. Toutefois, il faut noter que les données sont fragmentaires puisque les Autochtones fréquentant le système scolaire québécois ne sont pas désignés comme tels.

Tableau 4 Effectif autochtone d'âge scolaire au Québec, 2012-2013 et 2021-2022

Ordre d'enseignement	Année scolaire 2012-2013								
	Fréquentation scolaire dans les communautés						Fréquentation hors des communautés, écoles publiques et privées (données du MAADNC)		Total
	Écoles de bande N	Territoires conventionnés			Total dans les communautés				
		CS crie N	CS Kativik Ilisarniliriniq N	École des Naskapis N	N	%	N	%	N
Préscolaire	1 184	746	270	30	2 230	96,1	91	3,9	2 321
Primaire	3 081	1 989	1 618	107	6 795	90,6	703	9,4	7 498
Secondaire	1 883	1 404	1 249	90	4 626	82,0	1 015	18,0	5 641
Total	6 148	4 139	3 137	227	13 651	88,3	1 809	11,7	15 460
Ordre d'enseignement	Année scolaire 2021-2022								
	Fréquentation scolaire dans les communautés						Fréquentation hors des communautés, écoles publiques et privées (données du MAADNC)		Total
	Écoles de bande N	Territoires conventionnés			Total dans les communautés				
		CS crie N	CS Kativik Ilisarniliriniq N	École des Naskapis N	N	%	N	%	N
Préscolaire	945	626	267	36	1 874	95,7	85	4,3	1 959
Primaire	3 690	2 095	1 801	142	7 728	92,5	629	7,5	8 357
Secondaire	2 090	1 914	1 301	79	5 384	83,0	1 100	17,0	6 484
Total	6 725	4 635	3 369	257	14 986	89,2	1 814	10,8	16 800

Sources : RCAANC pour les bandes non conventionnées et MEQ, Sous-ministère du numérique et de l'information (SNI), Direction générale de la valorisation de l'information (DGI), Direction des indicateurs et des statistiques (DIS), Portail informationnel, système Charlemagne, données au 21 février 2023, pour les nations conventionnées. Les données en provenance de Services aux Autochtones Canada et précisant le « nombre d'étudiants habitant sur réserve financés par Services aux Autochtones Canada » par type d'établissement fréquenté ne sont plus disponibles depuis 2018-2019. **Données estimées par la DIS.**

3 Prévisions liées à l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire

Le MEQ produit chaque année, pour chacun des centres de services scolaires et des commissions scolaires, des prévisions relatives à l'effectif au préscolaire, au primaire et au secondaire. L'effectif présenté dans le tableau 5 couvre les 10 dernières années ainsi que les 15 prochaines années¹² pour les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq de même que pour l'ensemble du Québec (réseau public).

L'effectif scolaire de la Commission scolaire crie a connu, au cours des 10 dernières années, une évolution presque identique à celle de l'effectif scolaire de l'ensemble du Québec, les augmentations observées étant de 14,0 % et de 14,5 % respectivement. L'année 2021-2022 a été marquée par une diminution du nombre d'élèves au préscolaire par rapport à 2012-2013 à la Commission scolaire crie. L'effectif total de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq s'est accru de 7,3 % au cours de la même période.

Quoique positives durant les dernières années, les prévisions présentent une augmentation de l'effectif de la Commission scolaire crie, avec une croissance nette de 11,9 % en 2036, soit de plus de 550 élèves. En revanche, l'effectif de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq pourrait légèrement évoluer pour atteindre 3,5 % en 2036, comparativement à ce qui a été observé en 2021, pour un total de 118 élèves de plus.

Les prévisions qui concernent l'ensemble du Québec sont établies pour la formation générale des jeunes du réseau public. Graduellement, les centres de services scolaires et les commissions scolaires connaîtront donc une hausse de 1,5 % de leur effectif de 2021 à 2036, ce qui représente environ 14 165 élèves de plus. Cette évolution s'explique principalement par le nombre de naissances qui seront enregistrées au cours de ces années au Québec.

Tableau 5 Prévisions relatives à l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire pour les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq ainsi que pour l'ensemble du réseau public québécois, de 2012-2013 à 2036-2037

Commission scolaire crie

¹² Pour plus d'information sur les prévisions relatives à l'effectif scolaire, vous pouvez consulter le site du MEQ à l'adresse suivante : [Prévisions de l'effectif scolaire à l'éducation préscolaire, à l'enseignement primaire et secondaire, par centres de services scolaires et commissions scolaires et pour l'ensemble du Québec | Ministère de l'Éducation \(gouv.qc.ca\)](#).

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2012-2013	2021-2022	Variation (%)	2026-2027	2021 à 2026	2031-2032	2021 à 2031	2036-2037	2021 à 2036
	N	N	2012 à 2021	N	%	N	%	N	%
Préscolaire	746	628	-15,8	648	3,2	676	7,6	695	10,7
Primaire	1 989	2 092	5,2	2 118	1,2	2 221	6,2	2 384	14,0
Secondaire	1 364	1 951	43,0	2 019	3,5	2 104	7,8	2 148	10,1
Ensemble	4 099	4 671	14,0	4 785	2,4	5 001	7,1	5 227	11,9

Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2012-2013	2021-2022	Variation (%)	2026-2027	2021 à 2026	2031-2032	2021 à 2031	2036-2037	2021 à 2036
	N	N	2012 à 2021	N	%	N	%	N	%
Préscolaire	270	267	-1,1	321	20,2	277	3,7	283	6,0
Primaire	1 618	1 801	11,3	1 761	-2,2	1 840	2,2	1 767	-1,9
Secondaire	1 248	1 298	4,0	1 445	11,3	1 426	9,9	1 434	10,5
Ensemble	3 136	3 366	7,3	3 527	4,8	3 543	5,3	3 484	3,5

Ensemble du Québec, réseau public, toutes les langues d'enseignement

Ordre d'enseignement	Observations			Prévisions					
	2012-2013	2021-2022	Variation (%)	2026-2027	2021 à 2026	2031-2032	2021 à 2031	2036-2037	2021 à 2036
	N	N	2012 à 2021	N	%	N	%	N	%
Préscolaire	86 211	98 844	14,7	97 258	-1,6	98 326	-0,5	97 597	-1,3
Primaire	438 711	518 828	18,3	506 102	-2,5	511 806	-1,4	511 529	-1,4
Secondaire	322 875	354 188	9,7	381 144	7,6	372 806	5,3	376 899	6,4
Ensemble	848 797	971 860	14,5	984 504	1,3	982 938	1,1	986 025	1,5

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 27 janvier 2022 et édition 2022 pour les prévisions.
 Note : Ces données, limitées au secteur de la formation générale des jeunes, incluent les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) de même que ceux des classes de francisation et des classes d'accueil. Elles excluent les élèves à temps partiel ou de la formation professionnelle. De plus, les élèves du programme d'animation Passe-Partout sont exclus de la maternelle 4 ans. Les prévisions à long terme (au-delà de cinq ans) sont spéculatives; elles illustrent la perpétuation des tendances observées au cours des dernières années.

4 Développement de la formation générale des adultes

Au cours du Forum socioéconomique des Premières Nations, tenu à Mashteuiatsh en octobre 2006, le Ministère s'est engagé à effectuer les travaux devant mener à la création de deux centres d'éducation des adultes autochtones à vocation régionale, l'un francophone et l'autre anglophone.

Depuis la tenue de ce forum, quatre centres régionaux ont vu le jour dans le réseau gouvernemental en plus du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat :

- Le Centre régional d'éducation des adultes Kitci-Amik (043600) (établissement francophone);
- Les centres régionaux anglophones d'éducation des adultes de Kahnawake (044600) et de Listuguj (045600) ;
- Le Centre régional d'éducation des adultes de Uashat mak Mani-Utenam (046600) (établissement francophone).

Le premier, qui a ouvert ses portes en septembre 2012, soit le Centre régional d'éducation des adultes Kitci-Amik (043600), est situé dans la communauté algonquienne-anishnabe de Lac-Simon. La première année, il a accueilli 85 élèves. Au cours de l'année 2021-2022, quatre fois plus de personnes le fréquentaient, soit 357 élèves. Ce centre offre également des services dans la communauté de Pikogan et à Val-d'Or.

En 2013, les centres régionaux anglophones d'éducation des adultes de Kahnawake (044600) et de Listuguj (045600) ont vu le jour. De plus, en 2016, un satellite du Centre d'éducation des adultes de

New Richmond (code d'établissement 882304) a officiellement ouvert ses portes à Gesgapegiag. Le centre de la communauté mohawk de Kahnawake a enregistré 116 élèves en 2021-2022. Il offre aussi des services à Kanesatake et à Montréal. . En vertu d'une entente conclue en 2015-2016, le MEQ a reconnu le centre anglophone de la communauté mi'gmaq de Listuguj, autrefois un satellite du centre de Kahnawake, comme un établissement à part entière. En 2021-2022, celui-ci comptait 61 élèves.

en outre, en janvier 2016, la communauté innue de Uashat mak Mani-Utenam a accueilli le deuxième centre francophone au Québec. En 2021, 177 élèves le fréquentaient.

Finalement, le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat assure le volet de la formation des adultes au sein de la communauté de Wendake. En 2021-2022, il comptait 178 élèves.

Ces centres régionaux d'éducation des adultes et le CDFM sont présentés au graphique 3.

En 2012, dans le réseau public et à la Commission scolaire crie, le Centre régional de formation professionnelle Sabtuan offrait la formation générale des adultes dans les neuf communautés crie. Les installations principales de Waswanipi comprennent des résidences étudiantes (759300). Des centres satellites sont aménagés à Waskaganish, à Nemaska, à Eastmain, à Wemindji, à Chisasibi, à Whapmagoostui, à Oujé-Bougoumou et à Mistissini, selon les infrastructures disponibles dans chacune des communautés (759301 et 759303).

À la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, six établissements offrent ce genre de formation : le Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Kajusivik de Kuujuaq (769302), le Centre d'éducation aux adultes Puvirnituq de Puvirnituq (769310), le Centre d'éducation aux adultes Sakivivik de Kuujuarapik (769314 et 769330), le Centre d'éducation aux adultes Nasivik de Kangiqsujuaq (769370), le Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Qaunnaq de Salluit (769380) et le Centre Nunavimmi Pigiursavik d'Inukjuak (769312). De plus, notons que le centre virtuel d'Umiujaq (769313) était toujours en fonction pour la formation générale des adultes offerte aux Inuit incarcérés à Saint-Jérôme et que le centre virtuel de Tasiujaq (769330) offrait la formation à distance. Cette énumération constitue un portrait de la situation qui avait cours en 2021, mais d'autres centres ont fermé par la suite, avant que l'offre soit concentrée dans six communautés. C'est donc dire que l'offre de services en formation générale des adultes sur le territoire de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq est dynamique au fil du temps.

Tableau 6 Effectif de la formation générale des adultes, 2012-2013 et 2021-2022

École	Année scolaire 2012-2013				
	Premier cycle du secondaire	Second cycle du secondaire	Préparation à la formation professionnelle	Autres types de formation	Total
Écoles gouvernementales					
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (040600)	13	2	14	159	188
Centre régional d'éducation des adultes Kitchi-Amik (043600)	0	0	1	84	85
Total des écoles gouvernementales	13	2	15	243	273
Commission scolaire crie					
Centre d'éducation des adultes Sabtuan (Chisasibi – Coastal) (759301)	25	0	18	219	262
Centre d'éducation des adultes Sabtuan (Mistissini – Inland) (759303)	42	0	19	168	229
Vocational Training Center Waswanipi (759300)	4	0	0	0	4
Total de la Commission scolaire crie	71	0	37	387	495
Commission scolaire Kativik Ilisamiliriniq					
Centre de formation professionnelle du Nunavik Nunavimmi Pigiursavik (769312)	0	0	1	25	26
Centre d'éducation aux adultes Nasivvik (769370)	0	0	25	8	33
Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Kajusivik (769302)	0	0	3	21	24
Centre d'éducation aux adultes Sakivik (769314)	0	0	2	13	15
Centre d'éducation aux adultes Puvimutuk (769310)	0	0	1	13	14
Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Qaunnaq (769380)	0	0	2	39	41
Centre d'éducation des adultes de Tasijuaq (769330)	0	0	0	22	22
Centre d'éducation des adultes d'Umiuq (769313)	0	0	2	55	57
Total de la Commission scolaire Kativik Ilisamiliriniq	0	0	36	196	232
Total	84	2	88	826	1 000

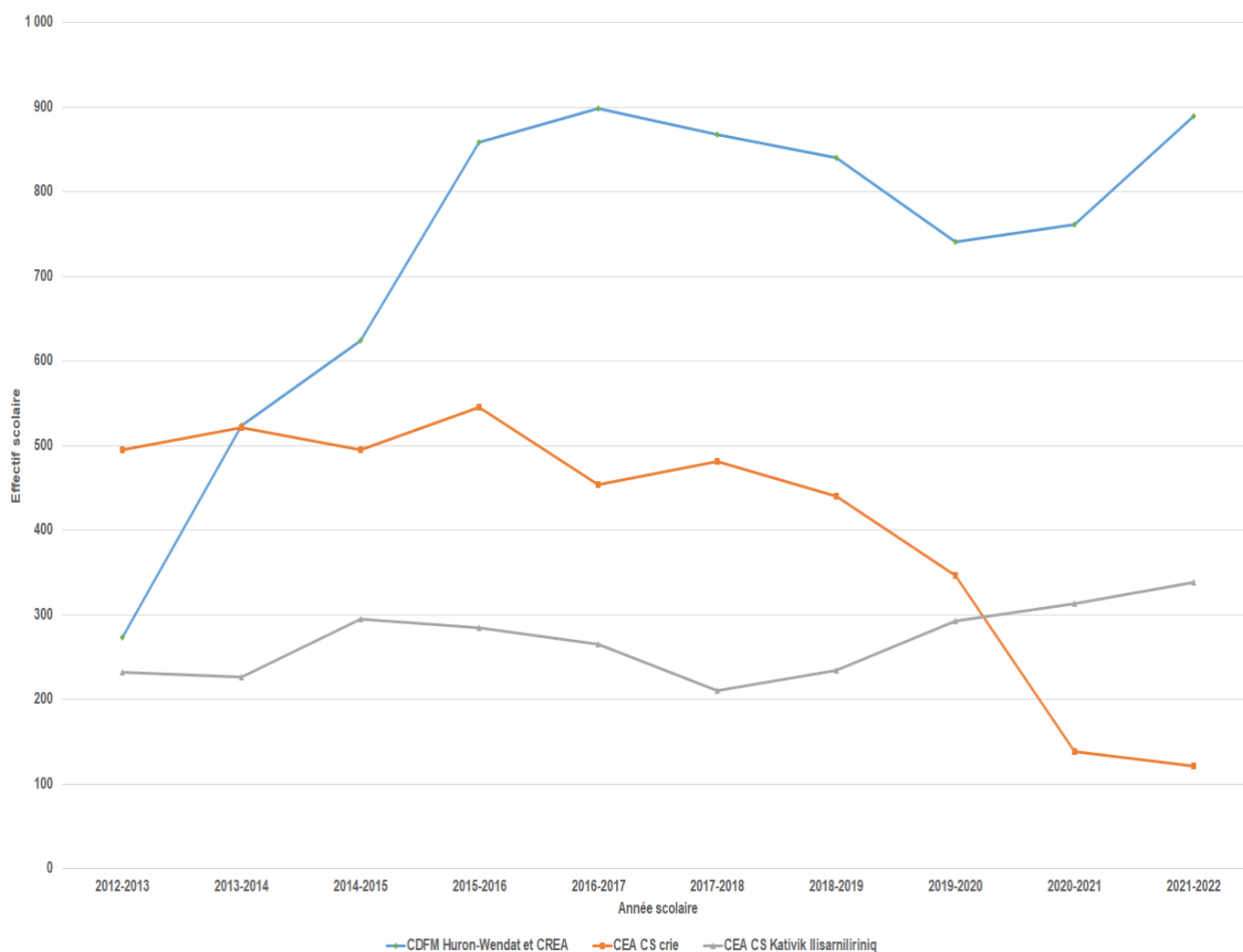
École	Année scolaire 2021-2022				
	Premier cycle du secondaire	Second cycle du secondaire	Préparation à la formation professionnelle	Autres types de formation	Total
Écoles gouvernementales					
Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre Huron-Wendat (040600)	27	116	3	32	178
Centre régional d'éducation des adultes Kitchi-Amik (043600)	50	238	10	59	357
Centre régional d'éducation pour adultes Kahnawake (044600)	0	110	3	3	116
Centre régional d'éducation pour adultes Listuguj (045600)	0	49	12	0	61
Centre régional d'éducation des adultes de Uashat mak Mani-Utenam (046600)	38	102	36	1	177
Total des écoles gouvernementales	115	615	64	95	889
Commission scolaire crie					
Centre d'éducation des adultes Sabtuan (Chisasibi – Coastal) (759301)	10	38	0	3	51
Centre d'éducation des adultes Sabtuan (Mistissini – Inland) (759303)	7	54	4	5	70
Total de la Commission scolaire crie	17	92	4	8	121
Commission scolaire Kativik Ilisamiliriniq					
Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Kajusivik (769302)	14	183	0	44	241
Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Qaunnaq (769380)	7	18	0	1	26
Centre d'éducation aux adultes Nasivvik (769370)	2	6	4	0	12
Centre d'éducation aux adultes Puvimutuk (769310)	3	18	0	13	34
Centre d'éducation aux adultes Sakivik (769314)	1	9	0	0	10
Centre Nunavimmi Pigiursavik (769312)	2	12	0	2	16
Total de la Commission scolaire Kativik Ilisamiliriniq	29	246	4	60	339
Total	161	953	72	163	1 349

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 26 janvier 2023.

Dans une perspective générale, on observe des tendances différentes selon les communautés pour la formation générale des adultes. Ainsi, à partir de l'année scolaire 2012-2013, le nombre d'élèves des écoles gouvernementales inscrits à l'éducation des adultes a bondi depuis la création de ces dernières. En effet, de 2012-2013 à 2021-2022, ce nombre a presque quadruplé, passant de 273 à 889. À la Commission scolaire crie, après une augmentation importante du nombre d'élèves au secteur des adultes en 2012-2013, ce nombre a régressé : il est passé d'environ 374 dans les dernières années à

121 en 2021-2022. À la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, le nombre annuel d'élèves de la formation générale des adultes a continué de progresser au cours des quatre dernières années étudiées pour se maintenir à 339 en 2021-2022 (voir le graphique 3).

Graphique 3 Évolution de l'effectif scolaire en formation générale des adultes, de 2011-2012 à 2020-2021



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 26 janvier 2023.

Avec leurs centres d'éducation des adultes, les Premières Nations et les Inuit souhaitent offrir aux membres de leurs communautés de nouvelles voies leur permettant de terminer leurs études secondaires. Ces voies ont pour objectif ultime faciliter leur accès au marché du travail ou de les amener

à commencer une formation professionnelle ou postsecondaire. C'est dans ce contexte que le Québec cherche à accroître leur employabilité et à favoriser leur intégration sur le marché du travail.

5 Développement de la formation professionnelle

Les établissements d'enseignement secondaire publics ou privés assurent l'offre de programmes de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire du Québec. D'une manière générale, les programmes mènent à l'exercice de métiers à la suite de l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), d'une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ou d'une attestation d'études professionnelles (AEP). Ils sont offerts par 20 établissements privés, 3 établissements gouvernementaux et 70 centres de services scolaires ou commissions scolaires, dont les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq. Dans les communautés autochtones qui ne sont pas regroupées en commissions scolaires, la formation professionnelle ne peut être offerte qu'en partenariat avec un centre de services scolaire ou une commission scolaire.

Dans le réseau public, la formation professionnelle a connu une évolution positive entre 2012-2013 et 2021-2022, passant de 119 489 à 120 331 élèves.

À la Commission scolaire crie, trois établissements offrent de la formation professionnelle : le Centre de formation professionnelle Sabtuan (Chisasibi – Coastal) (759401), le Centre de formation professionnelle Sabtuan (Mistissini – Inland) (759403) et le Centre de formation professionnelle de Waswanipi (759400).

À la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, deux établissements offrent ce genre de formation : le Centre de formation professionnelle du Nunavik Nunavimmi Pigiursavik (769412) et le Centre de formation professionnelle de Kuujuaq Kajusivik (769402). Ce portrait correspond à la formation professionnelle offerte par cette commission scolaire en 2021, après la concentration de la majorité de l'offre de formation professionnelle au Centre Nunavimmi Pigiursavik.

Tableau 7 Effectif de la formation professionnelle, 2012-2013 et 2021-2022

École	Année scolaire 2012-2013				
	AEP : attestation d'études professionnelles	ASP : attestation de spécialisation professionnelle	DEP : diplôme d'études professionnelles	Autres	Total
Commission scolaire crie					
Centre de formation professionnelle (Chisasibi - Coastal) (759401) 2000	0	5	93	0	98
Centre de formation professionnelle (Mistissini - Inland) (759403)	0	0	40	2	42
Centre de formation professionnelle de Waswanipi (759400)	0	0	71	11	82
<i>Total de la commission scolaire crie</i>	0	5	204	13	222
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	0	0	0	0	0
Centre de formation professionnelle du Nunavik Nunavimmi Pigiursavik (769412)	0	0	63	0	63
Centre de formation professionnelle de Kuujuaq Kajusivik (769402)	0	0	7	0	7
<i>Total de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq</i>	0	0	70	0	70
Ensemble réseau public	0	14 724	91 723	13 042	119 489

École	Année scolaire 2021-2022				
	AEP : attestation d'études professionnelles	ASP : attestation de spécialisation professionnelle	DEP : diplôme d'études professionnelles	Autres	Total
Commission scolaire crie					
Centre de formation professionnelle de Waswanipi (759400)	0	21	58	0	79
Centre de formation professionnelle Sabtuan (Mistissini - Inland) (759403)	0	0	20	0	20
Centre de formation professionnelle Sabtuan (Chisasibi - Coastal) (759401)	0	10	26	0	36
<i>Total de la commission scolaire crie</i>	0	31	104	0	135
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq	0	0	0	0	0
Centre d'éducation aux adultes et de la formation professionnelle Kajusivik (769402)	0	4	18	0	22
Centre Nunavimmi Pigiursavik (769412)	6	2	25	0	33
<i>Total de la commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq</i>	6	6	43	0	55
Ensemble réseau public	11 505	21 823	81 326	5 677	120 331

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 26 janvier 2023.

De 2012-2013 à 2021-2022, le nombre annuel d'élèves de la formation professionnelle à la Commission scolaire crie a diminué, passant de 222 à 135. En moyenne, il était de 207 élèves par an sur les 10 dernières années (voir le graphique 4). À la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, cet effectif a aussi diminué pendant la même période, passant de 70 à 55, malgré une tendance à la hausse à partir de 2014-2015 jusqu'en 2018-2019 (voir le graphique 4).

Graphique 4 Évolution de l'effectif scolaire en formation professionnelle, de 2012-2013 à 2021-2022



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 26 janvier 2023.

6 Cheminement et réussite scolaires

6.1 Le cheminement scolaire et les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq : écart observé par rapport à l'âge modal

Le cheminement ordinaire d'un élève dans le système scolaire québécois, pour ce qui est de l'âge et du cycle, est le suivant :

- À 4 ou à 5 ans au préscolaire;
- À 6 ans en première année de fréquentation du premier cycle du primaire;
- À 8 ans en première année de fréquentation du deuxième cycle du primaire;

- À 10 ans en première année de fréquentation du troisième cycle du primaire;
- À 12 ans à l'entrée au secondaire;
- À 14 ans en première année de fréquentation du deuxième cycle du secondaire, ce cycle se terminant à l'âge de 17 ans.

Ces âges où l'on trouve le plus grand nombre d'élèves sont désignés comme correspondant à l'âge modal. Les élèves qui suivent cette progression forment le groupe modal, tandis que ceux qui s'en éloignent d'une année ou plus se trouvent en situation de retard scolaire. Les élèves en avance par rapport à la situation modale sont comptés parmi ceux qui n'ont aucun retard.

Pour 2021-2022, avant la première année du troisième cycle du primaire, il n'existe que peu de différences entre les centres de services scolaires ou commissions scolaires du Québec et les commissions scolaires cri et Kativik Ilisarniliriniq pour ce qui est de la proportion d'élèves qui ne présentent aucun retard scolaire. C'est à partir du troisième cycle du primaire qu'un écart est relevé par rapport à l'ensemble du Québec et cet écart s'accroît aux premier et deuxième cycles du secondaire.

Tableau 8 Répartition en pourcentage de l'effectif scolaire de la formation générale des jeunes selon la classe et l'écart par rapport à l'âge modal au Québec, Commission scolaire cri, Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq et ensemble du Québec (réseaux public et privé), année scolaire 2021-2022

Âge modal	Ordre d'enseignement et classe	Année scolaire 2021-2022											
		Commission scolaire cri				Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq				Ensemble du Québec			
		Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %	Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %	Aucun %	1 an %	2 ans %	3 ans + %
5 ans	Maternelle 5 ans	99,3	0,7	0,0	0,0	98,9	1,1	0,0	0,0	98,8	1,2	0,0	0,0
6 ans	Primaire, cycle 1, 1 ^{ère} année	97,2	2,8	0,0	0,0	97,1	2,9	0,0	0,0	95,7	3,8	0,3	0,2
8 ans	Primaire, cycle 2, 1 ^{ère} année	91,9	7,8	0,3	0,0	91,0	9,0	0,0	0,0	93,1	6,4	0,4	0,1
10 ans	Primaire, cycle 3, 1 ^{ère} année	86,3	13,7	0,0	0,0	80,8	16,7	2,2	0,3	91,4	8,2	0,3	0,0
12 ans	Secondaire, cycle 1, 1 ^{ère} année	73,5	21,9	2,7	2,0	39,2	40,2	14,2	6,3	86,3	10,9	2,1	0,6
14 ans	Secondaire, cycle 2, 1 ^{ère} année	46,3	27,9	17,1	8,7	7,5	48,6	26,6	17,3	77,6	15,9	4,7	1,8

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 02 février 2023.

Les graphiques 5, 6 et 7 illustrent l'évolution de cet écart en présentant la proportion d'élèves sans aucun retard la première année du troisième cycle du primaire, la première année du premier cycle du secondaire et la première année du deuxième cycle du secondaire pour la période de 2012-2013 à 2021-2022.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion d'élèves sans retard la première année du troisième cycle du primaire est demeurée assez stable de 2012-2013 à 2021-2022, soit autour de 90 %.

À l'inverse, la Commission scolaire cri a présenté d'importantes fluctuations du nombre d'élèves sans retard durant cette période. On remarque une baisse à partir de 2014-2015 jusqu'en 2016-2017, puis un pic en 2017-2018, soit une proportion de 85 %. Par la suite, la proportion de ces élèves a diminué jusqu'en 2019-2020. Une augmentation a enfin été observée dès 2020-2021 et s'est poursuivie jusqu'en 2021-2022.

Quant à la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, elle montre une tendance stable, soit autour de 80 %. Ainsi, la proportion d'élèves sans retard y était de 79,9 % en 2012-2013 et de 80,8 % en 2021-2022.

Graphique 5 Proportions d'élèves (%) n'affichant aucun retard scolaire la première année du troisième cycle du primaire, Commission scolaire crie, Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq et ensemble du Québec (réseaux public et privé), de 2012-2013 à 2021-2022

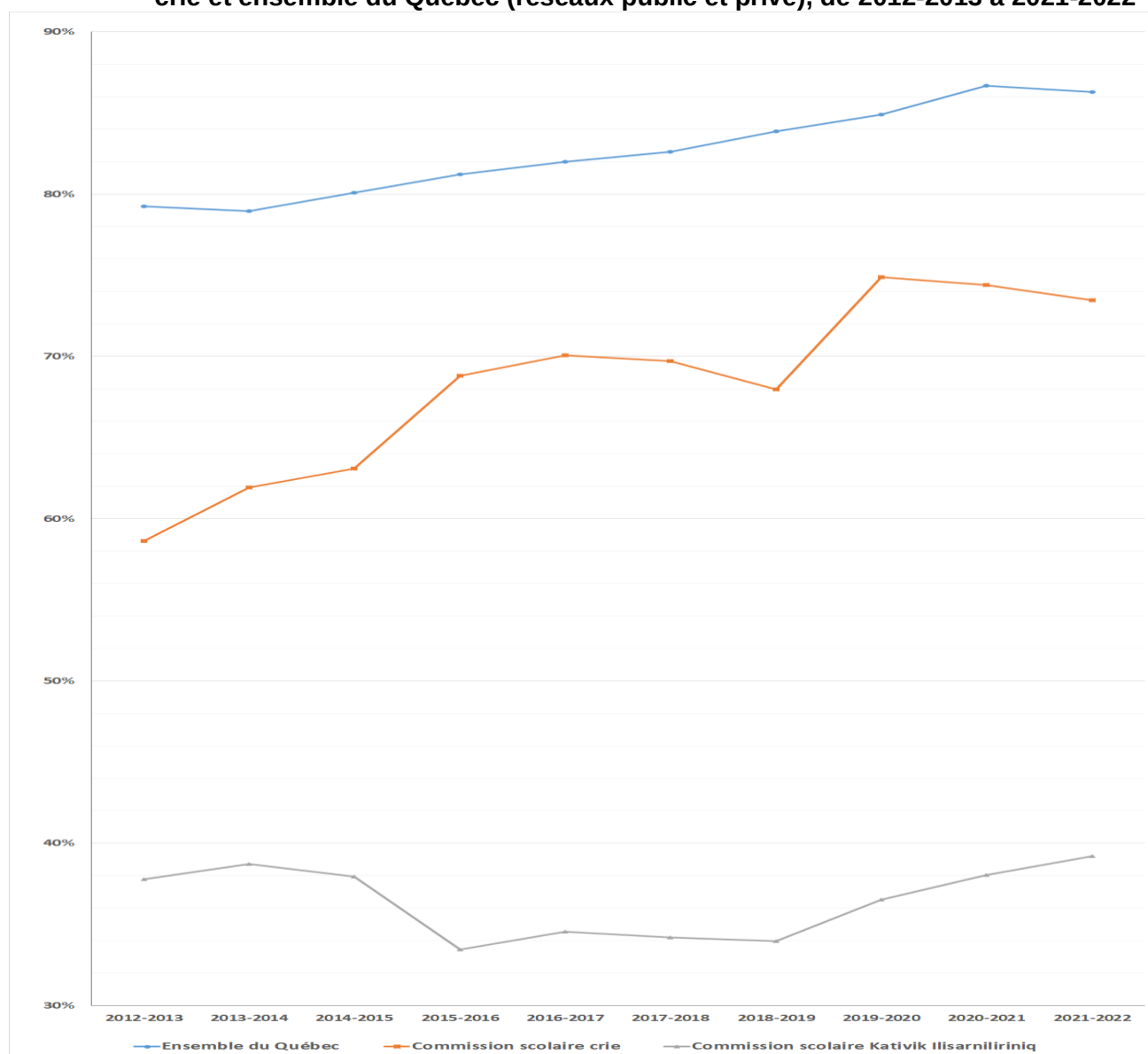


Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 02 février 2023.

Étant donné que les élèves de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq ont une année supplémentaire à effectuer au secondaire, on ne peut comparer leur âge à l'entrée dans cet ordre d'enseignement et leur retard scolaire à ceux des autres élèves. Par exemple, en 2021-2022, 73,5 % des élèves de la Commission scolaire crie sont arrivés en première secondaire à l'âge de 12 ans comparativement à 39,2 % pour la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq. La plus grande partie des élèves de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq sont plutôt entrés en première secondaire à l'âge de 13 ans (40,2 %).

À l'entrée au secondaire (voir le graphique 6), l'écart entre la Commission scolaire crie et l'ensemble du Québec s'est réduit de 2012-2013 à 2021-2022, le pourcentage étant passé de 20,6 % à 12,8 %.

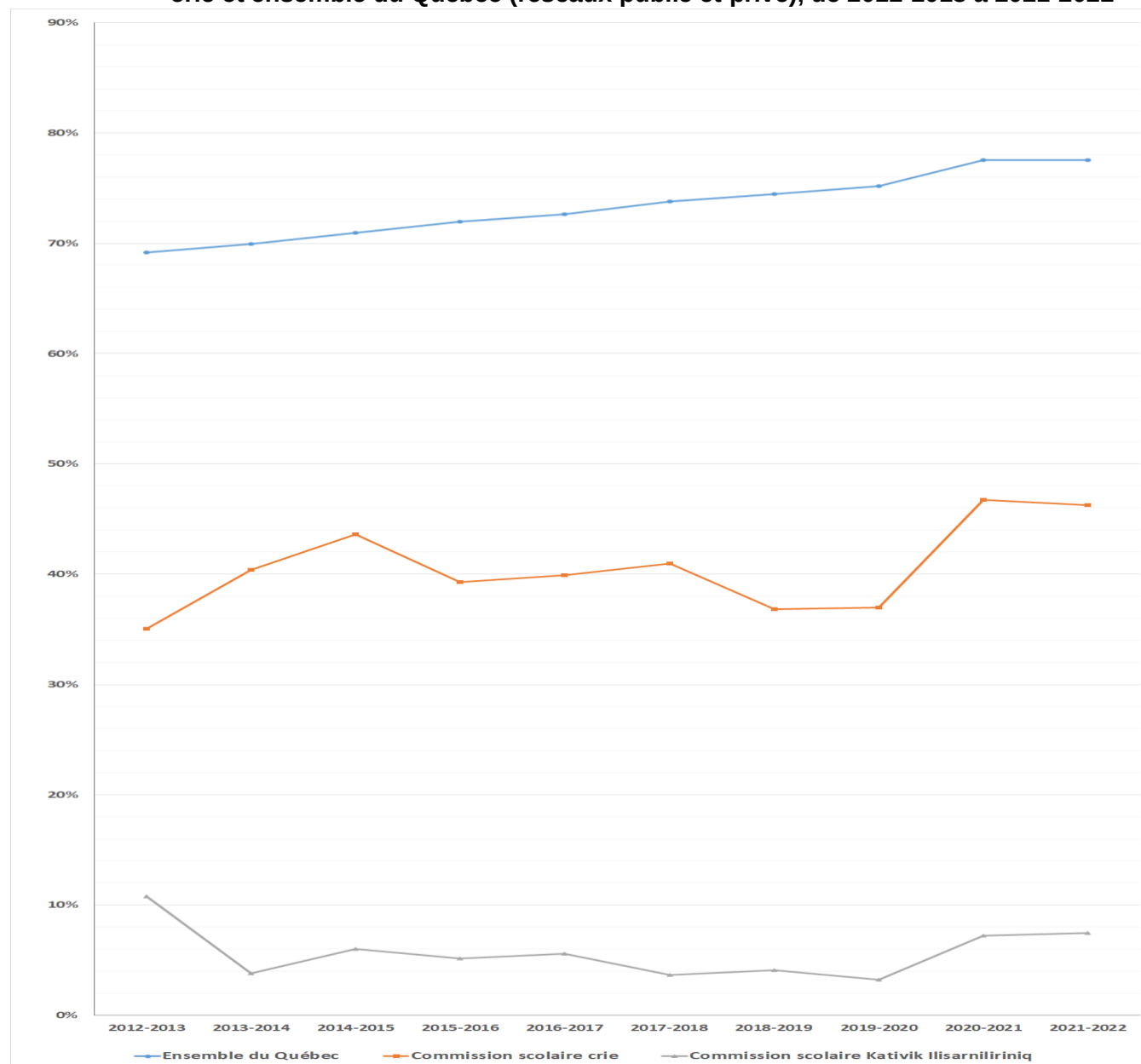
Graphique 6 Proportions d'élèves (%) n'affichant aucun retard scolaire la première année du premier cycle du secondaire, Commission scolaire crie et ensemble du Québec (réseaux public et privé), de 2012-2013 à 2021-2022



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 février 2023.

À l'entrée au deuxième cycle du secondaire (voir le graphique 7), la proportion d'élèves sans retard a augmenté depuis 2012-2013, tant pour l'ensemble du Québec que pour la Commission scolaire crie.

Graphique 7 Proportions d'élèves (%) n'affichant aucun retard scolaire la première année du deuxième cycle du secondaire, Commission scolaire crie et ensemble du Québec (réseaux public et privé), de 2012-2013 à 2021-2022



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2 février 2023.

Il est important de mentionner que le retard scolaire a un effet déterminant sur la réussite scolaire des élèves et représente l'un des principaux facteurs des sorties sans diplôme ni qualification.

6.2 L'ensemble des sorties sans diplôme ni qualification

Parmi l'ensemble des sortants du secondaire pour une année donnée en formation générale des jeunes, on considère la proportion de ceux qui obtiennent, durant cette année, un diplôme ou une qualification du secondaire¹³. L'ensemble des sortants du secondaire est constitué de deux groupes : les sortants possédant un diplôme ou une qualification et ceux sans diplôme ni qualification. Ces derniers sont désignés comme tels lorsqu'ils n'ont pas obtenu de diplôme ni de qualification durant l'année et qu'ils ne sont réinscrits dans aucun secteur au Québec l'année suivante¹⁴, c'est-à-dire ni en formation générale (des jeunes ou des adultes), ni en formation professionnelle, ni au collégial. Il faut souligner que ces sorties sans diplôme ni qualification comprennent les sorties dues à l'émigration, ou aux décès et celles attribuables à d'autres causes.

Au Québec, la proportion de sortants sans diplôme ni qualification était de 13,8 % en 2020-2021, alors qu'elle se situait à 20,7 % en 2005-2006. Cependant, la situation était tout autre parmi les élèves des territoires conventionnés. En effet, le taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification pour ces territoires a beaucoup varié au cours des 16 dernières années à l'étude, passant de 83,8 % en 2005-2006 à un maximum en 2007-2008 puis à un minimum en 2011-2012, avec des taux respectifs de 87,9 % et de 66,0 %, pour enfin s'établir à 78,0 % en 2016-2017. À partir de l'année scolaire 2017-2018, on a assisté à une diminution jusqu'en 2020-2021, où le taux était de 56,2 %. Autrement dit, en 2020-2021, sur 100 élèves qui ont quitté la formation générale des jeunes, environ 44 avaient obtenu un diplôme ou une qualification.

À la Commission scolaire crie, le taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification a bondi, avoisinant les 92,0 % en 2008-2009. Il a toutefois diminué au cours des années suivantes, s'établissant à 42,4 % en 2020-2021. La Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq a, pour sa part, enregistré quelques fluctuations à ce chapitre et son taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification est demeuré élevé tout au long de la période étudiée, soit entre 71,0 % et 90,0 % en moyenne. Au cours de la dernière année d'observation, il a atteint 73,4 %. Quant à l'École des Naskapis, le nombre peu élevé de sortants amène de grandes variations d'une année à l'autre (environ 75 % de sortants sans diplôme par année), le taux étant néanmoins souvent supérieur à 70 % depuis 2005-2006.

¹³ Les diplômes et les qualifications admissibles au calcul sont les suivants : le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation d'études professionnelles (AEP), le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et l'attestation de compétences (ADC).

¹⁴ Pour les statistiques de l'année 2016-2017 et celles des années antérieures, la mesure des sorties sans diplôme ni qualification d'une année scolaire a été établie à partir d'inscriptions d'élèves effectuées jusqu'à la fin de janvier de l'année scolaire suivante. L'arrivée de nouveaux systèmes informatiques a permis de publier une mesure du taux de sorties sans diplôme ni qualification qui prend en considération toutes les inscriptions jusqu'à la fin de l'année suivante. La démarche méthodologique demeure inchangée; seule la lecture du nombre d'inscriptions est repoussée de la fin de janvier à la fin d'août. L'effet de cet ajustement est de présenter un résultat officiel pour le taux de sorties sans diplôme ni qualification qui correspond mieux à la réalité. Il a été appliqué à toutes les années présentées au tableau 13.

Tableau 9 Ensemble des sortants sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes au secondaire, territoires conventionnés et ensemble du Québec, de 2005-2006 à 2020-2021

Année scolaire	Territoires conventionnés				Ensemble du Québec
	Commission scolaire crie %	Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq %	École des Naskapis %	Total %	
2005-2006	83,9	82,8	100,0	83,8	20,7
2006-2007	82,2	90,1	84,0	85,4	20,7
2007-2008	91,1	83,3	90,5	87,9	20,3
2008-2009	91,6	80,5	69,6	86,0	18,4
2009-2010	90,1	80,1	81,3	85,2	17,4
2010-2011	79,8	81,7	85,7	81,0	16,2
2011-2012	55,4	76,6	69,6	66,0	16,2
2012-2013	65,3	73,0	61,9	70,1	15,3
2013-2014	65,3	83,3	63,2	73,3	14,1
2014-2015	66,3	70,9	61,9	68,1	13,5
2015-2016	68,8	77,8	75,0	72,9	13,0
2016-2017	70,7	85,7	88,2	78,0	13,1
2017-2018	67,7	82,4	76,2	74,6	13,6
2018-2019	58,4	86,0	55,6	72,7	14,2
2019-2020	48,9	80,9	73,3	58,0	13,5
2020-2021	42,4	73,4	72,7	56,2	13,8

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Indicateurs nationaux, système Charlemagne, compilation spéciale.

6.3 L'obtention d'un diplôme après sept années d'études pour la Commission scolaire crie

Les données du MEQ permettent une analyse longitudinale du parcours scolaire, entre autres par le calcul du taux de diplomation par commissions scolaires. Le taux d'obtention d'un diplôme après sept années d'études, pour une cohorte d'élèves nouvellement inscrits en première année du secondaire, correspond à la proportion d'élèves de cette cohorte qui obtiennent un premier diplôme¹⁵ après sept ans ou avant l'âge de 20 ans, et ce, au secteur des jeunes ou des adultes. Seul le premier diplôme est pris en considération, quel que soit l'endroit où il a été obtenu. L'élève est compté dans le centre de services scolaire ou la commission scolaire où il s'est inscrit pour la première fois en première année du secondaire. L'évolution de ce taux est présentée au graphique 8 pour la Commission scolaire crie ainsi que pour l'ensemble du Québec.

Par ailleurs, parce qu'ils suivent une partie de leur formation uniquement en inuktitut au cours des premières années de leur scolarisation, les élèves de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq font, depuis l'année scolaire 2006-2007, une année supplémentaire au secondaire. Ce changement a entraîné un enjeu dans la déclaration des élèves pour les cohortes de 2006 à 2012. Pour ces raisons, aucune

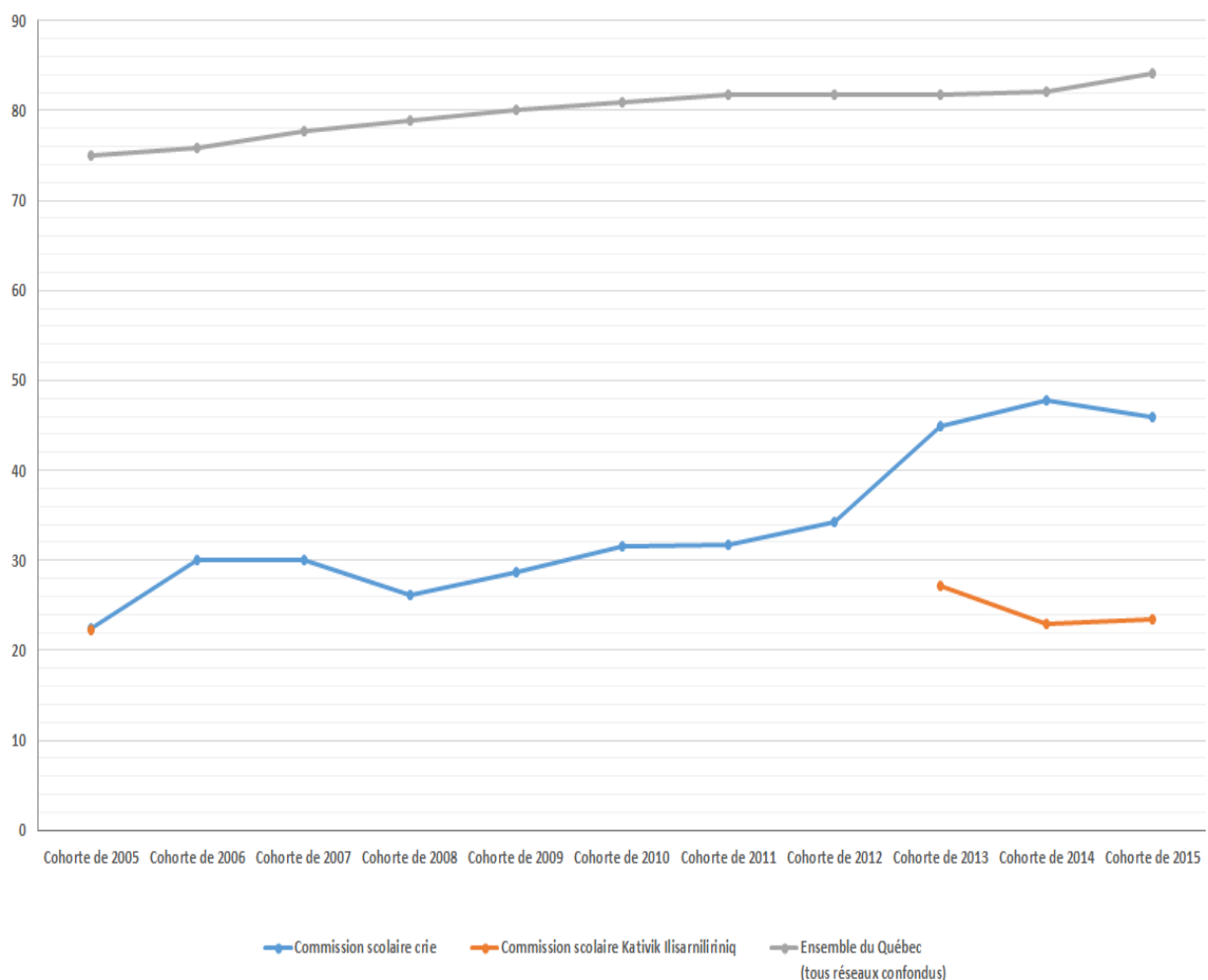
¹⁵ Les diplômes admissibles au calcul du taux de diplomation et de qualification par cohorte sont les suivants : le diplôme d'études secondaires (DES), le diplôme d'études professionnelles (DEP), l'attestation de spécialisation professionnelle (ASP), l'attestation d'études professionnelles (AEP), le certificat de formation en entreprise et récupération (CFER), le certificat de formation en insertion socioprofessionnelle des adultes (CFISA), le certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS), le certificat d'équivalence d'études secondaires (CEES), le certificat de formation préparatoire au travail (CFPT) et l'attestation de compétences (ADC).

donnée sur le taux d'obtention d'un diplôme après sept années d'études n'est présentée dans cet intervalle pour la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq.

Le graphique 8 fait état de l'évolution du taux de diplomation après sept ans. Alors que ce taux montre une légère augmentation dans l'ensemble du Québec (de 75,0 % en 2005 et de 84,1 % en 2015), il est bien inférieur dans les Commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq. En ce qui a trait à la Commission scolaire crie, on note une tendance à la hausse pour les cohortes de 2005 à 2007 malgré la diminution observée entre 2008 et 2009. Depuis cette diminution, le taux de diplomation semble avoir graduellement remonté jusqu'en 2015.

En dépit du manque de données pour la période de 2006 à 2012, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq a connu, dès 2013, une augmentation de son taux de diplomation après sept ans par rapport à son niveau de 2005. Cette augmentation a été suivie d'une baisse prononcée à partir de 2014.

Graphique 8 Taux de diplomation et de qualification au secondaire après sept ans, Commission scolaire crie et Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq, cohortes de nouveaux inscrits de 2005 à 2015



Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, Taux de diplomation et de qualification par cohorte au secondaire, édition 2021.

7 Personnel enseignant des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq ainsi que de l'École des Naskapis

La prise en charge de l'organisation scolaire par les communautés, les écoles de bande ou les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq a entraîné celle du personnel enseignant. Elle s'est effectuée dans un contexte visant à concilier l'enseignement de la langue et de la culture autochtones avec celui des matières scolaires. L'utilisation de la langue autochtone comme langue d'enseignement pendant les premières années du primaire de même que la poursuite de l'enseignement de la langue et de la culture autochtones tout au long du primaire et du secondaire ont ouvert la porte au personnel enseignant d'origine autochtone. À défaut de données sur le personnel enseignant des écoles de bande, la situation qui a cours dans les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq est présentée à titre indicatif.

7.1 La langue maternelle du personnel enseignant

À partir de la déclaration de la langue maternelle du personnel enseignant des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq, il est possible de présenter la proportion de ce personnel qui serait d'origine autochtone (voir le tableau 10).

Les données disponibles montrent que le personnel enseignant de langue maternelle autochtone se concentre surtout au préscolaire et au primaire. En effet, en 2021-2022, près de la moitié des enseignants du préscolaire et du primaire ont déclaré une langue maternelle autochtone, alors que le taux observé à cet égard au secondaire était de 25,7 %.

Cependant, de 2012-2013 à 2021-2022, le personnel enseignant d'origine autochtone a connu une diminution au secondaire. À la Commission scolaire crie, la proportion de ce personnel est passée de 30,8 % en 2012-2013 à 22,0 % en 2021-2022. Cependant, la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq a connu une légère augmentation durant la même période, la proportion de ce personnel y étant passée de 28,7 % à 29,4 %.

Il est à noter que la proportion du personnel enseignant autochtone de la Commission scolaire crie était légèrement inférieure à celle observée pour la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq en 2021-2022 (38,9 % par rapport à 40,5 %).

Tableau 10 Personnel enseignant selon la langue maternelle et l'ordre d'enseignement

**dans les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq,
2002-2003, 2012-2013 et 2021-2022**

	Année scolaire 2002-2003			Année scolaire 2012-2013			Année scolaire 2021-2022		
	Préscolaire et primaire %	Secondaire %	Total %	Préscolaire et primaire %	Secondaire %	Total %	Préscolaire et primaire %	Secondaire %	Total %
Commission scolaire crie									
Autochtone	48,1%	34,2%	40,6%	52,3%	30,8%	45,4%	48,3%	22,0%	38,9%
Non-autochtone	51,9%	65,8%	59,4%	47,7%	69,2%	54,6%	51,7%	78,0%	61,1%
Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq									
Autochtone	48,9%	27,0%	40,5%	61,6%	28,7%	48,2%	48,1%	29,4%	40,5%
Non-autochtone	51,1%	73,0%	59,5%	38,4%	71,3%	51,8%	51,9%	70,6%	59,5%
Commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq									
Autochtone	48,5%	31,6%	40,5%	56,2%	29,7%	46,7%	48,2%	25,7%	39,6%
Non-autochtone	51,5%	68,4%	59,5%	43,8%	70,3%	53,3%	51,8%	74,3%	60,4%

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, système Personnel des commissions scolaires (PERCOS), données au 3 mars 2023.

7.2 L'âge du personnel enseignant

L'âge moyen de l'ensemble du personnel enseignant des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq a augmenté depuis 2002 et se situait à environ 42 ans en 2021. Il s'agit de l'âge moyen du personnel enseignant des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'ensemble du Québec en 2021-2022 (voir le tableau 11). La proportion de jeunes enseignants (moins de 30 ans) pour ces deux commissions scolaires était supérieure à celle des autres commissions scolaires en 2021-2022.

Tableau 11 Âge du personnel enseignant, 2002-2003, 2012-2013 et 2021-2022

Groupe d'âge	Année scolaire								
	2002-2003			2012-2013			2021-2022		
	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %
Moins de 25 ans	19,7	19,8	11,8	17,7	16,7	8,5	10,9	9,3	10,4
De 25 à 29 ans	16,4	20,4	15,7	13,7	17,0	12,6	14,3	18,6	11,7
De 30 à 34 ans	12,4	15,4	13,6	11,2	14,6	15,1	10,3	14,2	11,4
De 35 à 39 ans	12,4	8,4	12,3	12,4	13,2	15,5	9,5	7,9	12,3
De 40 à 44 ans	8,4	8,7	10,7	9,5	8,9	13,7	9,1	8,8	14,6
De 45 à 49 ans	10,8	6,6	10,5	10,1	8,0	12,1	13,7	10,2	13,6
De 50 à 54 ans	6,9	8,0	14,6	7,2	6,2	10,0	8,6	9,6	11,5
De 55 à 59 ans	9,0	8,6	8,8	10,6	5,3	7,6	9,5	9,9	8,6
De 60 à 64 ans	2,9	3,0	1,7	5,2	7,4	3,4	7,0	6,5	3,8
65 ans et plus	1,1	1,1	0,3	2,3	3,0	1,5	7,1	5,0	1,8
Âge moyen	37,5	36,5	39,5	39,4	38,5	40,4	42,8	41,7	41,2

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, système PERCOS, données au 3 mars 2023.

7.3 Le nombre d'années d'expérience du personnel enseignant

Le profil par âge plus jeune du personnel enseignant des commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq se reflète également dans le nombre d'années d'expérience de ce personnel, qui était d'un peu plus de 10 en moyenne en 2021-2022 comparativement à 15 en moyenne dans les autres centres de services scolaires ou commissions scolaires du Québec (voir le tableau 12).

De plus, en 2021-2022, la proportion du personnel enseignant ayant moins de 5 ans d'expérience était remarquablement plus élevée dans les commissions scolaires crie (33,9 %) et Kativik Ilisarniliriniq

(39,0 %) que dans les autres centres de services scolaires ou commissions scolaires (19,1 %). Le nombre d'enseignants possédant 15 ans ou plus d'expérience semble toutefois tendre à augmenter avec les années : il est passé de 26,1 % en 2002-2003 à 30,8 % en 2021-2022 pour la Commission scolaire crie et de 22,7 % à 26,4 % pour la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq. Notons enfin que, de façon générale, le personnel enseignant de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq est un peu moins expérimenté que celui de la Commission scolaire crie.

Tableau 12 Nombre d'années d'expérience du personnel enseignant, 2002-2003, 2012-2013 et 2021-2022

Années d'expérience	Année scolaire								
	2002-2003			2012-2013			2021-2022		
	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %
1 an et moins	12,2	13,4	7,2	15,8	13,6	4,8	10,2	14,4	7,5
De 2 à 4 ans	20,7	23,9	13,5	16,8	27,9	10,6	23,7	24,6	11,6
De 5 à 9 ans	24,8	28,6	21,7	17,6	16,4	18,6	22,0	21,9	15,5
De 10 à 14 ans	16,2	11,5	14,7	15,8	13,6	20,5	13,2	12,7	14,6
De 15 à 19 ans	15,1	9,1	12,3	14,0	13,5	19,0	11,4	10,6	15,9
De 20 à 24 ans	6,3	6,4	8,6	9,5	5,7	12,5	9,7	8,8	15,5
De 25 à 29 ans	4,5	3,6	10,0	6,1	3,1	8,5	4,7	4,4	11,5
30 ans et plus	0,2	3,6	12,1	4,5	6,2	5,4	5,1	2,6	7,9
Moyenne	9,5	9,2	14,3	11,2	10,1	14,1	11,0	9,7	15,0

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, système PERCOS, données au 3 mars 2023.

7.4 Le nombre d'années de scolarité du personnel enseignant

En 2021-2022, 49,6 % du personnel enseignant de la Commission scolaire crie et 41,2 % de celui de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq avaient moins de 17 années de scolarité, alors que pour les autres centres de services scolaires ou commissions scolaires, la proportion n'était que de 25,8 % (voir le tableau 13).

Tableau 13 Nombre d'années de scolarité du personnel enseignant, 2002-2003, 2012-2013 et 2021-2022

Années de scolarité	Année scolaire								
	2002-2003			2012-2013			2021-2022		
	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %	crie %	Kativik Ilisarniliriniq %	Ensemble du Québec %
14 ans et moins	9,2	13,8	6,5	19,5	30,4	6,7	28,3	25,4	7,5
15 ans	6,1	4,7	3,8	3,7	2,0	2,0	2,7	2,4	1,7
16 ans	36,4	31,2	29,3	26,5	14,7	21,2	18,6	13,3	16,7
17 ans	26,6	26,1	31,5	29,3	33,9	41,7	28,3	29,4	45,1
18 ans	10,4	14,1	15,4	11,4	10,0	17,2	12,6	14,2	17,9
19 ans	7,2	7,2	11,6	5,5	7,4	8,4	5,4	8,2	7,4
20 ans et plus	4,0	2,9	1,9	4,1	1,6	2,8	4,0	7,1	3,7

Source : MEQ, SNI, DGVI, DIS, système PERCOS, données au 3 mars 2023.

En résumé, on observe une hausse de la représentativité du personnel enseignant de langue maternelle non autochtone au secondaire dans les commissions scolaires crie et Kativik Ilisarniliriniq de même qu'un

âge moyen et un nombre moyen d'années d'expérience plus bas dans ces commissions scolaires par rapport aux enseignants des autres centres de services scolaires ou commissions scolaires.

On note cependant une réelle réduction de l'écart entre le personnel enseignant de la Commission scolaire crie et celui de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq quant à l'âge moyen. Malgré ce changement, des différences importantes demeurent en ce qui a trait au nombre d'années d'expérience et de scolarité reconnues.

La Commission scolaire Central Québec étant responsable du personnel de l'École des Naskapis, elle ne produit pas de données spécifiques pour la Jimmy Sandy Memorial School ni pour le James Chescappio Memorial Learning Centre.

Limites

Le dénombrement de la population autochtone porte sur les membres des Premières Nations et les Inuit. Certains Autochtones qui ne sont pas issus des Premières Nations ni de la nation inuit (par exemple, ceux d'autres pays) ne sont pas comptabilisés dans cette étude. Les données concernant la population retenue proviennent de leur déclaration dans un des deux registres suivants : le Registre des Indiens pour les Premières Nations et le Registre des bénéficiaires par communautés d'affiliation du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les Inuit. Un Autochtone qui ne s'est pas déclaré comme tel n'est donc pas inclus dans les données présentées.

Concernant le dénombrement de la population autochtone scolaire, puisqu'on ne peut déceler les élèves autochtones au moyen d'une question portant sur leur origine ethnique, l'étude doit se limiter à ceux qui vivent dans une communauté autochtone. Les élèves hors d'une telle communauté ne sont pas répertoriés : il s'agit d'un sous-dénombrement des élèves autochtones présents dans le système scolaire québécois. Enfin, les élèves effectuant leur parcours scolaire en dehors de la province de Québec ne sont recensés d'aucune façon dans les données de ce bulletin.

Pour ces raisons et étant donné la composition hétérogène des communautés autochtones, il est très difficile de comparer les résultats entre eux et il est impossible de généraliser les données du présent bulletin.

Par ailleurs, ces données mettent en valeur la nécessité d'adapter les outils d'analyse pour tenir compte d'une plus grande représentativité de la présence autochtone dans le système scolaire québécois. Par exemple, les données disponibles montrent que l'analyse de la diplomation sur sept ans n'est pas pertinente pour la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq à cause des particularités de cette dernière. Quant au passage direct de la cinquième secondaire au collégial, cette analyse ne tient pas compte de la diversité et de la non-linéarité des parcours chez la population scolaire autochtone au Québec. Des analyses complémentaires seraient nécessaires pour permettre de rendre compte des données qui ne sont pas présentées dans ce bulletin.

Conclusion

La population autochtone du Québec est en croissance : elle présente un profil par âge nettement plus jeune que celui de la population générale et elle continuera de prendre un peu plus de place chaque année dans l'effectif scolaire de la province.

Le caractère globalisant de ces données ne permet pas d'effectuer une analyse de la situation particulière de chacune des communautés autochtones, qui se différencient, d'une nation à l'autre, par la langue et la culture ou encore par la situation géographique ou économique. En ce qui concerne les données scolaires, l'un des principaux défis du MEQ demeure sa difficulté à déterminer le nombre réel d'élèves autochtones des territoires non conventionnés inscrits, dans le réseau scolaire québécois, au préscolaire, au primaire ou au secondaire. Les seules données fiables dont dispose le MEQ concernent essentiellement les Autochtones des territoires conventionnés (les Cris, les Inuit et, dans une certaine mesure, les Naskapis) qui fréquentent, au préscolaire, au primaire ou au secondaire, une école de la Commission scolaire cri ou de la Commission scolaire Kativik Ilisarniliriniq ou encore l'École des Naskapis.

Ces élèves doivent encore surmonter plusieurs obstacles au regard de la transition du primaire au secondaire, du retard scolaire, du taux annuel de sortie et du taux de diplomation avant l'âge de 20 ans. Un cheminement entrecoupé compromet grandement l'obtention du diplôme et le passage aux études postsecondaires. Par conséquent, il est nécessaire d'intervenir tôt dans le cheminement scolaire, c'est-à-dire dès le primaire, afin de prévenir tout retard et d'encourager la persévérance scolaire. Néanmoins, des améliorations notables sont observées quant au profil du personnel enseignant.

La prise en charge des services éducatifs par les communautés autochtones se caractérise par une non-homogénéité sur le plan de l'organisation scolaire : commissions scolaires et écoles issues des conventions, écoles de bande et écoles du réseau scolaire québécois linguistique qui accueillent un nombre variable d'élèves autochtones. Néanmoins, les communautés autochtones du Québec ont réaffirmé leur volonté de se doter d'un système complet d'éducation et elles visent à augmenter leur niveau de scolarisation, à réduire leur taux de sorties sans diplôme ni qualification et à accroître le niveau de compétence de la main-d'œuvre autochtone à l'intérieur et à l'extérieur des communautés¹⁶. Le MEQ reconnaît également que la mise en valeur de la langue et de la culture autochtones est essentielle et qu'elle s'inscrit dans la vision de la réussite éducative¹⁷.

Il est indispensable pour le MEQ, de considérer les défis auxquels les élèves autochtones font face afin de les soutenir dans leur cheminement scolaire. Ainsi dans son Plan stratégique de 2023-2027, le Ministère accorde une attention particulière aux services éducatifs offerts aux élèves autochtones.

De plus, le MEQ continue de participer activement à la recherche de solutions concrètes qui soient adaptées aux réalités autochtones en permettant l'amélioration des services éducatifs qui leur sont offerts et de la réussite des élèves et des étudiants autochtones. Comme pour l'ensemble du Québec,

¹⁶ Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations, 2006, p. 2.28.

¹⁷ Plan stratégique 2023-2027 ministère de l'Éducation, 2023, p. 23, Politique de la réussite éducative, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017, p. 27.

l'éducation des Autochtones fait partie des objectifs majeurs du Ministère. Les Autochtones doivent bénéficier de l'accompagnement et du soutien nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs éducatifs par mesure d'équité et pour la prise en compte de leurs particularités. Pour cette raison, le Plan stratégique du MEQ prévoit aussi le développement d'une approche concertée avec les Premières Nations et les Inuit afin d'assurer la mise en place d'actions culturellement pertinentes et sécurisantes qui correspondront aux enjeux et aux réalités qui leur sont propres.

D'ailleurs, l'une des orientations du Plan stratégique 2023-2027 du MEQ est d'accroître la réussite des élèves en les suivant tout au long de leur parcours scolaire et en les soutenant adéquatement en fonction de leurs besoins particuliers (objectif1). Le Ministère poursuivra son travail à cet égard en concertation avec les organisations autochtones.

Annexe 1

Population autochtone au Québec, par nations et par communautés, au 31 décembre 2021

Population des Premières Nations					
Nations	Communautés (bulletin)	Communautés (RCAANC)	Résidents	Non-résidents	Total
Abénakis	Odanak	Odanak (072)	288	2 500	2 788
	Wôlinak	Première Nation des Abénakis de Wôlinak (071)	124	463	587
	Total		412	2 963	3 375
Algonquins	Hunter's Point (Wolf Lake)	Wolf Lake (068)	*	*	255
	Kebaowek (Kipawa)	Eagle Village First Nation – Kipawa (065)	294	827	1 121
	Kitcisakik	Communauté anicape de Kitcisakik (062)	405	120	525
	Kitigan Zibi	Kitigan Zibi Anishinabeg (073)	1 651	2 034	3 685
	Lac-Rapide (Barrière Lake)	Algonquins of Barrière Lake (074)	619	176	795
	Lac-Simon	Nation Anishnabe du Lac Simon (063)	1 851	433	2 284
	Pikogan (Abitibiwinni)	Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (055)	615	472	1 087
	Timiskaming	Timiskaming First Nation (064)	659	1 860	2 519
	Winneway (Long Point)	Long Point First Nation (067)	532	417	949
	Total		*	*	13 220
Atikamekw	Manawan	Les Atikamekw de Manawan (078)	2 615	441	3 056
	Obedjiwan-Opitciwan	Atikamekw d'Opitciwan (079)	2 558	568	3 126
	Wemotaci	Conseil des Atikamekw de Wemotaci (077)	1 554	494	2 048
	Total		6 727	1 503	8 230
Cris	Chisasibi	La Nation Crie de Chisasibi (058)	4 648	180	4 828
	Eastmain	Eastmain (057)	892	51	943
	Mistissini/Oujé-Bougoumou	La Nation Crie de Mistissini (075)	3 890	248	4 138
	Nemiscau (Némaska)	La Nation Crie de Nemiscau (059)	819	24	843
	Oujé-Bougoumou	La Nation Crie d'Oujé-Bougoumou (089)	815	121	936
	Waskaganish	Les Cris de la Première Nation de Waskaganish (061)	2 433	463	2 896
	Waswanipi	Waswanipi (056)	1 807	497	2 304
	Wemindji	La Nation Crie de Wemindji (060)	1 505	140	1 645
	Whapmagoostui	Première Nation de Whapmagoostui (095)	937	85	1 022
	Total		17 746	1 809	19 555
Hurons-Wendats	Wendake	Nation Huronne Wendat (050)	1 468	3 017	4 485
Innus (Montagnais)	Bande des Innus de Pessamit (Betsiamites)	Bande des Innus de Pessamit (085)	2 923	1 169	4 092
	Essipit	Innue Essipit (086)	229	821	1 050
	La Romaine (Unamen Shipu)	Montagnais de Unamen Shipu (084)	1 184	59	1 243
	Mashteuiatsh (Iac Saint-Jean)	Montagnais du Iac Saint-Jean (076)	2 126	6 247	8 373
	Matimekosh–Lac-John	La Nation Innu Matimekosh-Lac John (087)	909	133	1 042
	Mingan (Ekuanishit)	Les Innus de Ekuanishit (082)	649	41	690
	Natashquan	Première Nation des Innus de Natashquan (083)	1 110	102	1 212
	Pakuashipi	Montagnais de Pakua Shipi (088)	389	10	399
	Innu Takuaikan Uashat mak Mani-Utenam	Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam (080)	3 672	1 228	4 900
	Total		13 191	9 810	23 001
Malécites	Cacouna et Whitworth	Première Nation Malécite de Viger (054)	*	*	1 552
Micmacs	Gaspé (Gespeg)	La Nation Micmac de Gespeg (053)	*	1 432	1 432
	Gesgapegiag	Micmacs of Gesgapegiag (052)	722	891	1 613
	Listuguj	Listuguj Miqmaq Government (051)	2 113	2 135	4 248
	Total		*	*	7 293
Mohawks	Kahnawake	Mohawks of Kahnawake (070)	7 994	3 349	11 343
	Kanesatake	Mohawks of Kanesatake (069)	1 388	1 363	2 751
	Total		9 382	4 712	14 094
Naskapis	Kawawachikamach	Nation Naskapi de Kawawachikamach (081)	725	72	797
Indiens inscrits et non associés à une nation					238

Annexe 1 (suite)

Population inuit					
Nations	Communautés (bulletin)	Communautés (MSSS)	Résidents	Non-résidents	Total
Inuit	Akulivik	Akulivik	660	42	702
	Aupaluk	Aupaluk	211	11	222
	Chisasibi (partie inuite)	Chisasibi I	74	17	91
	Inukjuak	Inukjuak	1 788	125	1 913
	Ivujivik	Ivujivik	405	37	442
	Kangiqsualujuaq	Kangiqsualujuaq	888	58	946
	Kangiqsujuaq	Kangiqsujuaq	795	38	833
	Kangirsuk	Kangirsuk	523	85	608
	Killiniq	Killiniq	35	1	36
	Kuujuaq	Kuujuaq	2 021	199	2 220
	Kuujuarapik	Kuujuarapik	651	89	740
	Puvimutq	Puvimutq	1 737	149	1 886
	Quaqtaq	Quaqtaq	412	40	452
	Salluit	Salluit	1 481	102	1 583
	Tasiujaq	Tasiujaq	362	10	372
	Umiujaq	Umiujaq	488	21	509
Total de la population inuit			12 531	1 024	13 555

Total de la population autochtone (Premières Nations et Inuit)			
	Résidents	Non-résidents	Total
	71 650	37 745	109 395

* Données non disponibles.

Sources : MSSS, Registres des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, 31 décembre 2021. RCAANC, Registre des Indiens, 31 décembre 2021.

Annexe 2

Population autochtone du Québec, par groupes d'âge, au 31 décembre 2021

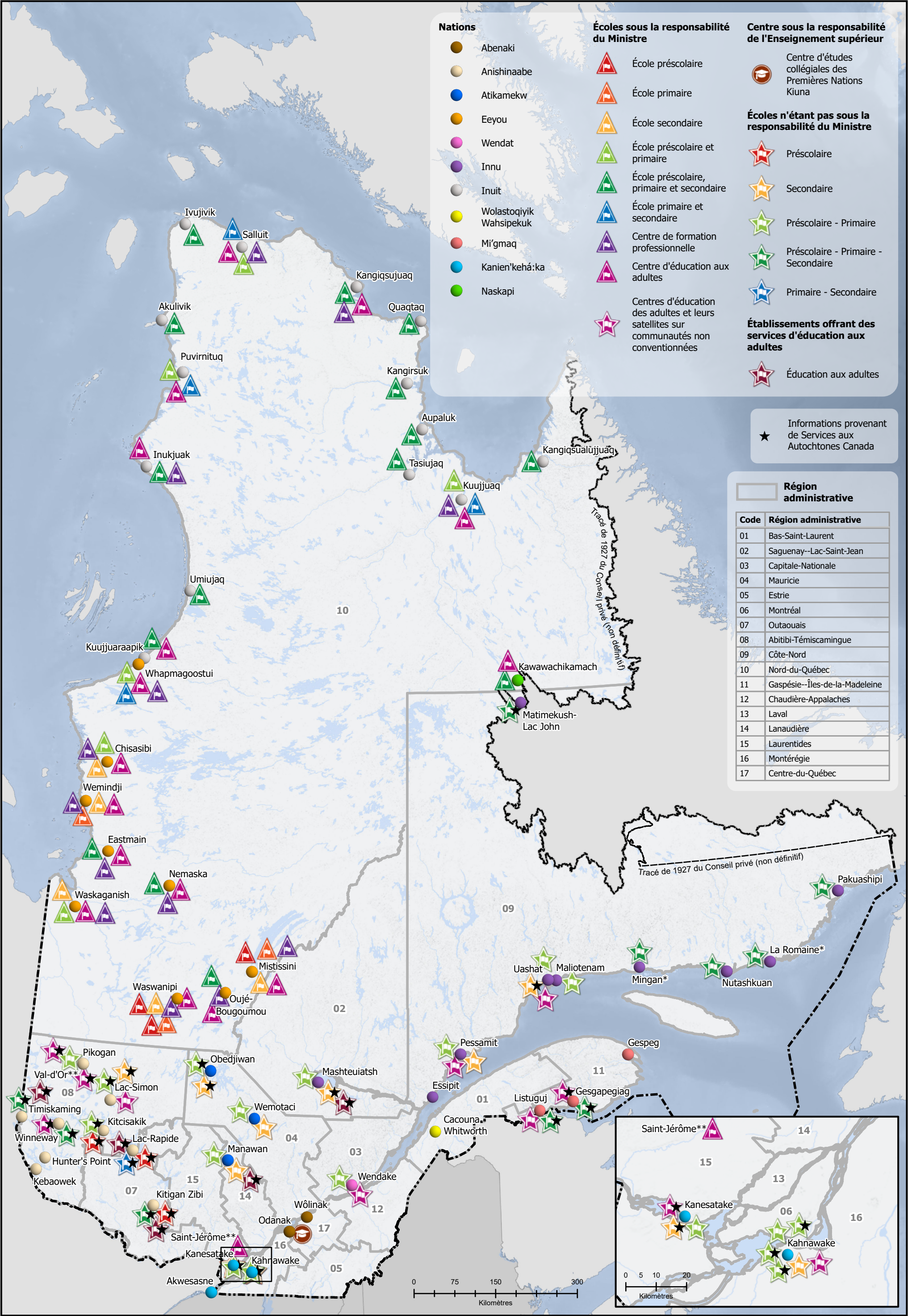
Groupe d'âge	Autochtones								Ensemble du Québec	
	Inuit		Premières Nations				Total			
			Résidents		Non-résidents					
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
De 0 à 4 ans	1 045	7,7	2 126	3,6	498	1,4	3 669	3,4	422 067	4,9
De 5 à 9 ans	1 588	11,7	4 704	8,0	1 500	4,1	7 792	7,1	463 612	5,4
De 10 à 14 ans	1 487	11,0	5 612	9,5	1 991	5,4	9 090	8,3	465 639	5,4
De 15 à 19 ans	1 283	9,5	5 228	8,8	2 121	5,8	8 632	7,9	424 951	4,9
De 20 à 24 ans	1 252	9,2	4 923	8,3	2 393	6,5	8 568	7,8	485 142	5,6
De 25 à 29 ans	1 237	9,1	5 179	8,8	2 989	8,1	9 405	8,6	554 604	6,4
De 30 à 34 ans	1 128	8,3	4 603	7,8	2 777	7,6	8 508	7,8	556 664	6,5
De 35 à 39 ans	877	6,5	3 861	6,5	2 746	7,5	7 484	6,8	569 396	6,6
De 40 à 44 ans	679	5,0	3 469	5,9	2 564	7,0	6 712	6,1	591 276	6,9
De 45 à 49 ans	709	5,2	3 530	6,0	2 398	6,5	6 637	6,1	532 726	6,2
De 50 à 54 ans	631	4,7	3 566	6,0	2 469	6,7	6 666	6,1	535 506	6,2
De 55 à 59 ans	566	4,2	3 239	5,5	2 853	7,8	6 658	6,1	623 637	7,2
De 60 à 64 ans	407	3,0	2 815	4,8	2 736	7,5	5 958	5,4	627 743	7,3
65 ans et plus	666	4,9	6 264	10,6	6 686	18,2	13 616	12,4	1 749 372	20,3
Total	13 555	100,0	59 119	100,0	36 721	100,0	109 395	100,0	8 602 335	100,0

Sources : MSSS, Registres des bénéficiaires cris, inuit et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois, 31 décembre 2021; RCAANC, Registre des Indiens, 31 décembre 2021; Institut de la statistique du Québec, estimation de la population au 1^{er} juillet 2021.

Annexe 3

Carte des communautés autochtones du Québec

Page suivante



Sources :
Ministère de l'Éducation (MEQ)
Services aux Autochtones Canada
© Gouvernement du Québec

Établissements scolaires dans les communautés autochtones 2021

* Ce nom est celui enregistré officiellement par la Commission de toponymie, mais il est d'usage d'utiliser :
- Unamen Shipu (pour La Romaine)
- Ekuanitshit (pour Mingan)

Direction de l'exploitation
informationnelle et de la
géomatique

** Centre d'éducation des adultes d'une organisation autochtone située hors communauté



Bibliographie

Services aux Autochtones Canada (2013). **Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2012**, Gouvernement du Canada, 96 pages.

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1373985023065/1609948200273>

Services aux Autochtones Canada (2023). **Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence 2021**, Gouvernement du Canada, 108 pages.

<https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1654268722711/1654268753990>

Forum socioéconomique des Premières Nations (2006). **Rapport final du Forum socioéconomique des Premières Nations – Agir maintenant... pour l'avenir**, Mashteuiatsh, les 25, 26 et 27 octobre 2006, 137 pages.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpni/administratives/documents/fr/rapport_agirMaintenant.pdf

Ministère de l'Éducation (1998). **Un portrait statistique de l'évolution de la situation scolaire de la population autochtone du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation, n° 7, Gouvernement du Québec, 13 pages.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Bulletin_7.pdf

Ministère de l'Éducation (2004). **L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation n° 30, Gouvernement du Québec, 28 pages.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Bulletin_30.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2007). **Décrochage et retard scolaires : caractéristiques des élèves à l'âge de 15 ans – Analyse des données québécoises recueillies dans le cadre du projet PISA/EJET**, Rapport d'étude, Gouvernement du Québec, 72 pages.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/DecroRetardScolRapport.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009). **L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec**, Bulletin statistique de l'éducation n° 39, Gouvernement du Québec, 21 pages.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/BulletinStatistique39_f.pdf

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2010). **Évaluation de programme – Réussite éducative des élèves autochtones, évaluation de la mesure 30108-B**, Rapport d'évaluation, Gouvernement du Québec, 82 pages.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/education/evaluations-programmes/Reussite-educative-eleves-autochtones-mesure30108B-rapport-evaluation.pdf>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2013). ***L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec en 2010***, Bulletin statistique de l'éducation n° 42, Gouvernement du Québec, 26 pages.
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_stat42_s.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2021). ***L'éducation des populations scolaires dans les communautés autochtones du Québec en 2017***, Bulletin statistique , Gouvernement du Québec, 43 pages.
https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/com1-6-Bulletin_Statistiques.pdf

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2023). ***Plan stratégique 2023-2027*** Gouvernement du Québec, 42 pages.
[Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Éducation \(quebec.ca\)](https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/com1-6-Bulletin_Statistiques.pdf)

Secrétariat aux affaires autochtones (2011). ***Amérindiens et Inuits – Portrait des nations autochtones du Québec***, 2^e édition, Gouvernement du Québec, 64 pages.
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2218590?docref=i17IMd2Y-r_KBSs0OJie8A

